

## Rassemblement contre le pass sanitaire à Poitiers, samedi 31 juillet 2021 Projet de prise de parole de Solidaires

La loi instaurant le pass sanitaire pour l'ensemble de la population a donc été adoptée , dans une certaine confusion, dans la nuit du dimanche 25 au lundi 26 juillet.

Ayant fait le choix de rendre la vaccination obligatoire à peine voilée par l'intermédiaire de ce pass sanitaire, Macron et son gouvernement continuent vent debout leur gestion politique de la crise sanitaire sous l'angle de la contrainte et de la répression.

Pour Solidaires, il ne s'agit pas de débattre aujourd'hui du pour ou du contre le vaccin , même si nous pensons que la vaccination est un des instruments de lutte contre la pandémie.

Nous sommes là aujourd'hui car nous sommes opposés à ce pass sanitaire qui conditionne notre vie sociale et professionnelle au vaccin, qui renforce, dans des conditions non clairement définies, le contrôle sur la population, le contrôle policier et la mise en place d'une surveillance numérique généralisée. Comme l'état d'urgence sanitaire, le pass sanitaire pourrait s'inscrire dans la durée et se muer en carte d'identité biométrique.

C'est en incitant , en informant, en allant au contact direct de la population , en renforçant les moyens humains et matériels de la santé, qu'il aurait été possible de faire avancer collectivement et en responsabilité notre société dans la lutte contre la pandémie.

Au contraire de cela, Macron et son gouvernement font preuves depuis le début, d'incohérences sanitaires , de mensonges et manipulations, de divisions, de discriminations, de dérives autoritaires et de répression . Combien de lits ont été rouverts à l'hôpital public ? 0 ... pire que cela, 1800 lits ont été supprimés au 1<sup>er</sup> semestre 2021 , qui viennent s'ajouter aux 76000 lits supprimés en 20 ans.

Nous sommes opposés à ce pass sanitaire car il représente une attaque sans précédent contre les droits des travailleurs et travailleuses, notamment ceux et celles qui étaient premiers et premières de corvées, travaillant sans protection lors de la première vague , et qui seront cette fois-ci les premiers et premières sanctionné-e-s.

Les salarié-e-s en CDI, dans les établissements recevant du public ciblés par la loi, notamment dans les secteurs de la santé, de la culture, d'une partie du commerce, mais aussi probablement les services publics comme La Poste, se verront appliquer un régime où la suspension du contrat de travail et de la rémunération pourront durer tant que la vaccination n'est pas engagée, situation très rapidement intenable.

Les salarié-e-s CDD visé-e-s pourraient se voir interrompre avant terme leur contrat de travail.

### **Le chantage à l'emploi inscrit dans une loi, c'est du jamais vu !!!**

Ces dispositions sont totalement intolérables. Elles pousseront à la démission des centaines salarié-e-s et risquent de fortement dégrader la situation sociale de milliers de personnes.

De plus, cette loi remet en cause le secret médical, puisque l'employeur aura accès à tout ou partie du dossier médical du ou de la salarié, ce qui était interdit jusqu'à présent.

Par ailleurs , certains salariés se verront confier des rôles de contrôle de pass sanitaire du public. **Il est effarant de contraindre une partie de la population à en contrôler une autre.** Solidaires appelle les travailleurs et les travailleuses à ne pas se transformer en supplétif de la police.

Par l'instauration du pass sanitaire, les « décideurs » choisissent de rompre le principe constitutionnel d'égalité en divisant la population entre vaccinés et non vaccinés. Ne nous laissons pas avoir ! Vaccinés ou non, c'est contre les mesures toujours plus liberticides – dans la lignée de celle de la loi sécurité globale – qu'il faut nous battre collectivement.

Cette politique toujours plus autoritaire et répressive, vise à nous soumettre toujours davantage pour mieux imposer les réformes de régression sociales, notamment celles annoncées : la destruction de l'assurance chômage et une Nieme réforme des retraites visant le report de l'âge légal de départ en retraite et la suppression des régimes spéciaux.

Et ceci, alors que le patrimoine cumulé des 500 plus grandes fortunes de France a augmenté de 30 % en 2020.

Le gouvernement ne revient pas sur toutes ses largesses et voudrait faire payer la crise aux salarié-e-s. C'est aux riches de payer ! Il est plus qu'urgent de changer de politique et de système, pour une justice sociale et écologique ... qui passe forcément par un autre partage des richesses et une rupture avec le mode de production et de consommation capitaliste.

**Ce n'est pas une guerre sanitaire, c'est une guerre sociale.**

Alors Ensemble, revendiquons :

- l'abandon de l'obligation vaccinale pour les personnels au contact avec le public.
- le retrait immédiat du pass sanitaire
- la levée des brevets et le partage des process de production des vaccins , pour qu'ils soient disponibles dans tous les pays .
- le maintien de la gratuité des tests PCR
- le retrait des lois sécurité globale et séparatisme
- l'arrêt des attaques contre nos retraites et contre l'assurance chômage.
- des investissements massifs dans le développement des services publics, notamment la santé et l'éducation.

**Contre toutes ces atteintes aux libertés et toutes les sanctions prévues contre le monde du travail, il nous faut construire TOUS ENSEMBLE un vrai rapport de force qui fasse reculer ce gouvernement.**

**Solidaires contribuera à l'organisation d'une grève générale dès la rentrée, qui soit à la hauteur des attaques contre nos droits.**

**Contre le variant patronal et capitaliste, mobilisation générale !**